

Nantes, le 21 octobre 2021

La Région des Pays de la Loire, 1^{ère} collectivité territoriale française certifiée pour ses comptes

En 2016, la Région des Pays de la Loire s'est engagée volontairement dans l'expérimentation de la certification des comptes locaux, parmi 25 collectivités expérimentatrices. En participant à cette démarche, la Région fait figure de pionnière parmi les grandes collectivités françaises et peut se prévaloir des progrès significatifs déjà accomplis, puisqu'elle devient en 2021 la première collectivité territoriale française à être certifiée.

« C'est une illustration concrète de notre engagement pour la transparence financière. » commente Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire.

Pour rappel, la certification des comptes est un processus - prévu par l'article 110 de la loi NOTRe - qui conduit un professionnel du chiffre indépendant, le commissaire aux comptes, à se prononcer sur la fiabilité, la sincérité et la régularité des comptes de la Région.

Rappel des étapes :

Le 10 mars 2017, la Région a conclu avec la Cour des Comptes une convention partenariale pour fixer les modalités de l'expérimentation pour les exercices de 2017 à 2020. Sur cette première période, des magistrats et experts de la CRC Pays de la Loire et de la Cour des Comptes ont réalisé un diagnostic global et dix audits ciblés avec de nombreuses recommandations, que les services régionaux se sont attachés à mettre en œuvre. Depuis mars 2020, une nouvelle phase de la démarche a débuté avec la désignation d'un commissaire aux comptes chargé d'auditer les comptes clos des exercices 2020, 2021 et 2022. Malgré un contexte perturbé par la crise sanitaire, les comptes clos de l'exercice 2020 ont été certifiés par le commissaire aux comptes. Ce résultat remarquable obtenu dès la première année d'audit vient souligner les efforts engagés par la Région depuis 2016 en faveur de la qualité de sa gestion comptable et financière. Des efforts que la Région entend poursuivre dans les années à venir pour améliorer encore davantage la qualité de ses comptes.

CONTACT PRESSE

Nadia Hamnache : nadia.hamnache@paysdelaloire.fr : 02 28 20 60 62 / 06 77 66 11 16